



**Réunion internationale d'examen de la mise en oeuvre du
Programme d'action pour le développement durable des
petits États insulaires en développement**

Ile Maurice, 10 au 14 Janvier 2005

Discours de M. Louis Michel

**Commissaire pour le développement et les affaires humanitaires
au nom de la Communauté Européenne**

Monsieur le Président,

Monsieur le Haut Représentant M. Chowdhuri,

Excellences, Honorables Délégués, Mesdames, Messieurs,

J'aimerais tout d'abord remercier- le Gouvernement de l'Ile Maurice, pour l'excellente organisation de cette réunion et surtout pour l'hospitalité offerte à tous les participants.

Monsieur le Président,

Cette Conférence se tient quelques jours seulement après la terrible tragédie provoquée par le tsunami qui nous rappelle à quel point notre planète est vulnérable et ce particulièrement pour les petits états insulaires en développement.

La Commission européenne fait tout ce qui est en son pouvoir pour soulager les souffrances et prévenir de nouvelles pertes de vies en mettant, comme de nombreux pays et individus, une aide humanitaire à disposition des pays touchés.

Nous avons une longue histoire de coopération au développement avec les petits états insulaires en développement (PIED - SIDS). Lorsque le programme d'action de Barbade a été adopté en 1994, suite au sommet de Rio, l'Union européenne et les PEID ont joint leurs forces pour faire face aux menaces et défis. Aujourd'hui, la charge de travail est devenue encore plus importante, avec Doha, Monterrey et les ODM, mais la coalition UE-PEID est solide. Nous avons un agenda commun, et il va bien au delà des questions environnementales.

Depuis l'an 2000, **six mille projets en faveur des PEID** ont été financés par l'Europe, pour un volume total de plus de 3 milliards d'US\$, dont plus d'un tiers a été attribué aux PEID ACP dans le cadre des accords de Cotonou. Nous constatons de grandes fluctuations d'une année à l'autre et entre les différents pays, principalement du fait des catastrophes naturelles telles que l'ouragan Mitch en 1998 auxquelles il a bien fallu réagir. Néanmoins, à long terme notre aide est restée constante et prévisible. Nous devons garder un équilibre avec un certain nombre d'états "non insulaires" beaucoup plus pauvres. Mais **les PEID savent qu'ils peuvent compter sur nous.**

Dans ce contexte je voudrais aussi faire référence à deux initiatives spécifiques de l'Union Européenne qui ont trouvé leurs expressions dans des facilités dédiées à l'eau et à l'énergie

En 2004, l'Union Européenne a mis en place une Facilité Eau ACP-UE pour promouvoir l'accès à l'eau potable et l'assainissement pour les populations d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

La facilité eau représente une avancée majeure. Elle a été conçue pour fournir un effet catalytique important en générant des fonds additionnels pour l'eau et l'assainissement, elle innovera et sera flexible pour répondre aux besoins. L'UE a lancé un premier appel à proposition en Novembre 2004.

De même pour la question de l'énergie: L'accès à des services énergétiques modernes est un pré-requis pour l'éradication de la pauvreté et le développement social et économique.

Les PEID sont un groupe très **hétérogène** de pays, allant des pays pauvres tel que Haïti et la Papouasie-Nouvelle-Guinée aux pays plus riches tels que Singapour et les Bermudes. Sur la base du revenu seul, un état PEID moyen est plus aisé qu'un pays typique à revenus moyens supérieurs. Néanmoins, les PEID **courent un danger : celui de perdre leurs modestes richesses** acquises grâce à leurs efforts et l'utilisation adéquate de notre soutien.

En conséquence, l'Union européenne a approuvé, dans le processus préparatoire de cette réunion, le cadre de **vulnérabilité** qui a été développé par les PEID eux-mêmes au cours de la dernière décennie. La réduction de la **pauvreté** — telle que prévue par les OMD — et la réduction de la **vulnérabilité** sont deux concepts qui sont adéquats pour répondre à la réalité complexe des PEID. Le concept de vulnérabilité doit inspirer des actions concrètes pour solidifier ces pays face aux risques économiques, environnementaux et sociaux.

La Commission est disposée à soutenir des programmes de préparation aux désastres, des programmes d'aide d'urgence gérés par ECHO, la Direction Générale pour l'assistance humanitaire de la Commission européenne. Nous

sommes aussi plus que jamais déterminés à apporter notre concours au développement et à la mise en place de systèmes d'alerte précoce de même qu'à améliorer des techniques qui peuvent rendre plus sûres et plus rapides les informations liées aux cyclones . Récemment, ECHO a assisté les populations affectées par les ouragans Ivan, Jeanne et Frances dans la région des Caraïbes avec un montant de plus de 10 millions d'Euro en assistance d'urgence, dont 4 millions pour Haïti, 1,2 millions pour la Jamaïque, 1 million pour Cuba, 600.000 € pour la République Dominicaine, et 3 millions pour Grenade, St. Vincent et les Grenadines et 480.000 € pour les Bahamas. Dans la région de l'Océan Pacifique, ECHO a fourni de l'aide d'urgence pour les populations de Fiji (420,000 € en 2003) et Vanuatu (160,000 € en 2001 et 150,000 € en 1999). Depuis 1996, ECHO a aussi établi des programmes de préparation aux désastres naturels, notamment dans la région des Caraïbes. Ces programmes financent, par exemple, des stations météorologiques et des systèmes d'alerte précoce. Le vrai défi est d'intégrer la préparation aux désastres dans nos stratégies de développement et nos programmes de coopération.

L'augmentation du niveau de la mer, une plus grande fréquence des ouragans et des menaces diverses pour les précieux écosystèmes, est un grand défi. La sécurité et le coût élevé de l'énergie demandent des efforts bien au delà du contexte de l'UNF000. La protection des ressources naturelles et de la biodiversité est également un défi important : les PEID sont hautement dépendants de la valeur des océans tant en termes de ressources que de tourisme, alors que les récifs coralliens et le nombre important d'espèces terrestres endémiques montrent l'importance globale de la biodiversité des PEID. Ce trésor, cette richesse, doit être géré de manière durable.

La mondialisation peut devenir un levier pour le développement, si on la gère de manière positive. Les maladies infectieuses, le crime et l'insécurité sont à notre agenda. La coopération régionale est une réponse appropriée pour traiter ces questions.

Les difficultés d'ordre naturel et géographique des PEID ont été prises en compte dans l'article 89 de l'accord de **Cotonou** . La création d'une nouvelle catégorie spéciale de **pays** n'est à notre sens pas nécessaire à l'OMC; les **problèmes** spécifiques des PEID doivent être traités au travers d'actions sur mesure, permettant une utilisation optimale des outils existants. Nous n'avons pas de mandat pour examiner les questions de l'OMC ici et maintenant, mais je sais les difficultés de vos pays à vous insérer dans

Article 89:

1. Specific provisions and measures shall be established to support island ACP States in their efforts to overcome the natural and geographical difficulties and other obstacles hampering their development so as to enable them to step up their respective rates of development.
2. The list of island ACP States is given in Annex VI. It may be amended by decision of the Council of Ministers when a third State in a comparable situation accedes to the Agreement.

l'économie mondiale. Je peux vous assurer que l'Union Européenne est prête à vous soutenir très fortement. Nous sommes disposés à vous apporter une assistance technique et à renforcer les capacités liées au commerce. Doha présente de nouvelles opportunités. De même, le plan d'action sur le sucre qui sera présentée prochainement par l'UE doit viser le double objectif de l'amélioration de la compétitivité et de la diversification. Nous sommes également disposés à coopérer avec vous sur tous les thèmes de l'agenda de Doha, tels commerce et environnement, subventions à la pêche, facilitation du commerce accès aux médicaments à un prix abordable ou encore l'amélioration de la capacité à négocier.

À ce propos, nous pouvons, ensemble, travailler à la création au sein des PEID d'opportunités d'emploi attractives pour les meilleurs cerveaux, peut-être en encourageant des solutions régionales.

Monsieur le Président,

Monsieur le Haut Représentant M. Chowdhuri,

Excellences, Honorables Délégués, Mesdames, Messieurs,

La Commission Européenne ne manquera aucune occasion de contribuer aux efforts internationaux qui visent à renforcer la coopération avec les PEID. Nous le ferons dans le contexte de vos politiques de réduction de la pauvreté et en tenant compte des caractéristiques propres aux économies fragiles et de dimension plus petite.

Je vous remercie.